

ABANDON DE POSTE

PROCESSUS, USAGES ET REPRÉSENTATIONS DE L'ABANDON DU
PATRIMOINE BÂTI MILITAIRE DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS.

Colloque international sous la direction de Camille Cilona et Guillaume Yverneau



Credit photo : G. Yverneau

APPEL À COMMUNICATIONS

Ce colloque international porte sur l'histoire de l'abandon du patrimoine bâti militaire, étudié dans une perspective diachronique et pluridisciplinaire. Il entend traiter le sujet de la manière la plus exhaustive possible, des problèmes de méthodologie et de gestion posés par ces édifices particuliers jusqu'aux représentations de l'abandon dans l'imaginaire collectif. À ce titre, la parole est donnée à tous les acteurs concernés, et les communications en histoire et histoire de l'art, archéologie, géographie, sociologie, architecture... seront toutes bienvenues.

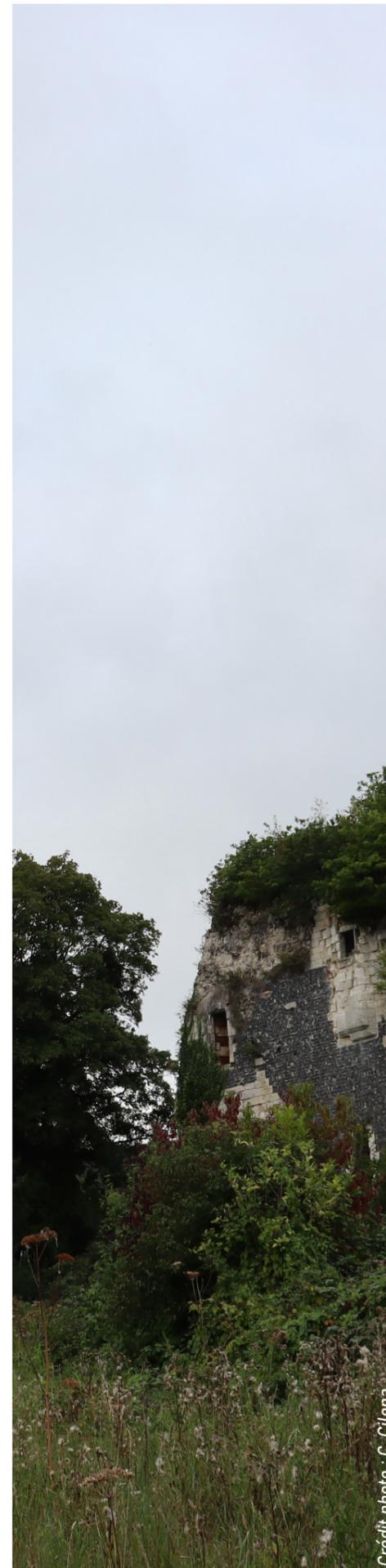
Parmi les forts construits pour protéger Paris à la fin du XIX^e siècle, celui du Haut-Buc, bâti pour abriter plus de 800 hommes en garnison, est aujourd'hui inoccupé, traversé par quelques explorateurs, photographes, ou militaires à l'entraînement. Comment ce lieu stratégique d'un important système de défense a-t-il perdu sa fonction militaire? Comment le déclassement a-t-il provoqué son délaissement? Qui s'occupe aujourd'hui de ce site pour en assurer la sécurité et à qui appartient-il? Ce sont toutes ces interrogations qui traversent et structurent ce colloque.

Des peintres romantiques aux urbexeurs, l'intérêt pour les ruines et pour les sites abandonnés n'est pas nouveau bien que la pratique de l'urbex l'ait occidentalisé (Nicolas Offenstadt, 2022). Les lieux abandonnés n'intéressent plus seulement les photographes, street-artistes, romanciers ou individus en quête de montée d'adrénaline mais ils sont investis par la sphère académique. Plusieurs initiatives récentes tels le cycle du séminaire de l'Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine (Paris 1, ENS, CNRS, 2023-2024) intitulé *Vers une*

histoire de l'abandon ou encore le séminaire *Patrimoines abandonnés? Ruines, friches et exploration urbaine (urbex)* du Master Histoire de l'Art (Paris 1) témoignent du potentiel de l'histoire de l'abandon au sens large, qui s'impose comme un véritable champ à défricher. D'autres travaux, telle la publication de l'ouvrage d'Alain Schnapp *Histoire universelle des ruines* (2020) ou les activités de l'ANR Ruines et du GIS Patrimoines militaires créé en 2019 témoignent aussi de ce dynamisme scientifique.

Dans sa thèse, Aude Le Gallou définit l'abandon d'abord comme « un processus de désinvestissement matériel, économique, symbolique et affectif [caractérisé par] la perte de fonction d'un lieu, d'abord affecté à un usage donné (productif, récréatif, résidentiel, spirituel, politique...) et qui, pour des raisons diverses, s'en voit désinvesti » (Aude Le Gallou, 2021). Un deuxième élément correspond à l'absence d'un propriétaire connu ou identifié, qui aurait cessé d'assumer ses responsabilités légales, fonctionnelles et statutaires (Nicolas Offenstadt, 2024). Ces aspects se complètent sans toujours se superposer, tant chaque situation d'abandon est unique.

L'abandon est donc un processus dynamique, une situation transitoire particulière dont il importe de saisir chaque étape, de l'activité originelle à la réaffectation, l'oubli ou la destruction. Considérant que les questions de revalorisation et de réhabilitation constituent un sujet à part entière – par ailleurs davantage étudié (Stéphanie Lotz-Coll, 2017), elles sont exclues du propos qui entend se focaliser sur le temps de l'abandon. Si le processus est universel, le colloque ambitionne de questionner la



spécificité du patrimoine militaire face à l'abandon.

D'un point de vue méthodologique, la situation d'abandon a produit une documentation aussi riche que complexe. Des sources archéologiques aux documents normatifs en passant par les ressources iconographiques, les dossiers documentaires sont nombreux à pouvoir être mis à profit pour servir le questionnement et une attention particulière sera portée à la représentation de cette variété dans les communications. L'archéologie illustre parfaitement ce paradoxe : bien souvent seule compétente pour expliciter des étapes d'abandon dont on ne conserve pas la trace par ailleurs (la technologie LIDAR fournit à cet égard des résultats probants), elle doit rivaliser d'ingéniosité pour exploiter des ressources difficiles d'accès et réticentes à la lecture.

Cette réflexion sur les sources de l'abandon est donc partie intégrante de la discussion, tout comme celle de la définition de notre objet d'étude qui se caractérise en effet par sa diversité : de la muraille à la base aérienne en passant par l'hôpital militaire, il englobe des bâtiments aux fonctions défensives, logistiques, sanitaires, stratégiques, administratives ou encore de casernement. En définitive, le patrimoine bâti militaire est entendu au sens large, comme l'ensemble des édifices construits par une autorité militaire ou caractérisés par leur usage militaire.

Si pour qu'il y ait ruines, il faut qu'il y ait abandon, l'inverse n'est pas forcément vrai. Ces remarques liminaires soulèvent d'ores et déjà un problème de définition qu'il s'agira en premier lieu d'éclaircir dans le cadre d'une table ronde qui

introduira le colloque. L'étude de la bibliographie consacrée révèle un certain cloisonnement disciplinaire que cette manifestation entend dépasser en fournissant l'occasion de réunir une équipe de chercheurs internationale et pluridisciplinaire.

Pour ce faire, les interventions sollicitées pourront s'intégrer dans l'un des quatre axes suivants :

1 - PROCESSUS ET CHRONOLOGIES DE L'ABANDON DES ÉDIFICES MILITAIRES

La notion d'abandon requiert de s'intéresser à son régime d'historicité (François Hartog, 2003). Si la périodisation « froide » peut expliquer le déclassement d'une structure militaire, une chronologie « vive » (Antoine Prost) et spécifique au lieu permet de mieux comprendre les enjeux autour de l'abandon. Le cas du château de Tancarville en Normandie, successivement actif et délaissé sur une période s'étendant du XI^e siècle à la Seconde Guerre mondiale, en est la parfaite illustration.

L'objectif de cette session est d'envisager le sujet sur le temps long afin de saisir l'ensemble des mécanismes à l'œuvre dans le processus complexe de l'abandon. Contrairement à la ruine, il est réversible et les édifices peuvent connaître de nombreux cycles au cours desquels se succèdent plusieurs états, entre activité originale et délaissement. Au cours de cette évolution, les transitions et les dynamiques de l'abandon, qui peuvent procéder autant de décisions actives que de phénomènes passifs, sont aussi révélatrices et cette rencontre attache une importance particulière à leur compréhension fine.

L'approche diachronique est donc tout indiquée pour répondre à ces problématiques et nous invitons les chercheurs à se saisir de dossiers inédits et d'études de cas dont la confrontation permettra d'une part de déterminer s'il est possible de dresser une chronologie (universelle ou spécifique) de l'abandon du patrimoine bâti militaire et d'autre part de faire émerger un cadre méthodologique pour les études de l'abandon, compris comme un phénomène global.

2 - GÉRER L'ABANDON : ASPECTS JURIDIQUES, ADMINISTRATIFS ET ENVIRONNEMENTAUX

La série des places abandonnées (1VH2218) du Service Historique de la Défense à Vincennes permet de mesurer l'ampleur de la difficulté pour l'administration de qualifier et gérer la diversité des situations de délaissement. Le silence et l'absence relatifs des sources classiquement employées par l'historien quant à l'abandon des édifices militaires révèlent une incapacité chronique, pour les acteurs, à définir des statuts clairement établis du point de vue juridique. Chaque situation étant spécifique au lieu et à son contexte - historique, géographique, économique... - l'abandon s'impose comme un flou juridique qui freine la reconnaissance de ce patrimoine particulier. La discussion doit donc porter sur cette difficulté méthodologique et conceptuelle afin de faire progresser le débat et de proposer des pistes de réflexion pour l'avenir de ces édifices.

La question de l'évolution de la prise en compte par les autorités - politiques et militaires - de l'abandon est structurante dans cette session, et devra poser les principaux jalons de l'histoire de la gestion

de l'abandon du patrimoine bâti militaire. Dans cette perspective, les périodes hautes, moins souvent convoquées sur ces problématiques, ont beaucoup à apporter. L'abandon entraîne souvent des situations inextricables: c'est le cas de ces casernes soviétiques en ex-Allemagne de l'Est, considérées depuis les années 1990 comme un lourd héritage à la charge des pouvoirs publics devant s'inquiéter de la pollution et du danger qu'elles représentent (Nicolas Offenstadt, 2019). Existe-t-il une jurisprudence propre à l'abandon? Ici, la comparaison - entre aires géographiques mais aussi périodes historiques - s'avèrera nécessairement fructueuse.

Les 600 sites militaires mis en vente entre 2000 et 2006, du fait de la loi de programmation militaire, semblent plaider en faveur de l'image « d'épine dans le pied » de ces espaces difficiles à mettre en valeur (Stéphanie Lotz-Coll, 2018). Pour autant, d'autres exemples militent pour nuancer très largement cette réputation : la ville de Rouen ne met-elle pas à profit, et ce dès le XV^e siècle, les parties abandonnées de ses murs pour loger ses habitants les plus démunis, les chargeant de l'entretien contre la gratuité du logement ? Il semble bien que des stratégies soient à l'œuvre qui permettent de contourner cette difficulté juridique. Leur étude est un aspect plus novateur du sujet, sur lequel il importera de mettre l'accent.

3 - PRATIQUER LES ÉDIFICES MILITAIRES ABANDONNÉS : LES DIVERS USAGES DU PATRIMOINE

Paradoxalement, l'abandon est loin d'être synonyme d'inactivité, mais se caractérise au contraire



Crédit photo : C. Cilona

par le dynamisme d'une vie - le plus souvent - informelle. La réappropriation illégale de ces lieux par une kyrielle d'acteurs aux motivations multiples, n'est pas sans engendrer des conflits d'usages. L'emprise foncière de ce patrimoine particulier le plus souvent bien placé attise ainsi les appétits des promoteurs, tandis que les associations de sauvegarde du patrimoine tendent à sacraliser la mémoire d'une histoire locale qui ne saurait être oubliée.

Pour traiter ces questions, des sources d'un genre nouveau, comme les données contemporaines produites par les réseaux sociaux, peuvent être convoquées pour documenter les pratiques actuelles (urbex, clips musicaux, street-art etc.), tandis que pour les périodes hautes, les ressources archéologiques comblent efficacement les lacunes des sources descriptives (Isabelle Pimouguet-Pédarros, 2020).

Cette session doit donc dresser un panorama des pratiques dont le patrimoine militaire devient la scène, de la réappropriation plus ou moins clandestine des zones non aedificandi médiévales modernes et contemporaines (Émilie d'Orgeix, 2019) au phénomène mondial qu'est devenu l'urbex (Nicolas Offenstadt, 2021). Ces deux exemples appellent une distinction, que les contributions devront établir et discuter, entre usages officiels et officieux, infra-légaux et illégaux.

L'oubli de l'identité du propriétaire foncier induit en effet une situation de flou juridique dans laquelle s'infiltrent nombre de pratiques dont on devra déterminer l'éloignement à la loi. Les sites militaires abandonnés peuvent ainsi faire l'objet de réemplois opportunistes - comme c'est le cas des matériaux

récupérés par la Bande noire à la Révolution - ou encore devenir une véritable manne financière - comme le montre Aude Le Gallou à propos d'anciennes structures militaires d'Allemagne de l'Est, proposées à la visite par des tours opérateurs moyennant finance, aux frontières du dark tourism (Malcolm Foley et John Lennon, 1996).

4 - L'ABANDON DANS L'IMAGINAIRE COLLECTIF : LES REPRÉSENTATIONS DU PATRIMOINE MILITAIRE

Si l'abandon exerce une fascination universelle comparable à celui de la ruine qui a séduit les romantiques, il convient d'interroger la spécificité du patrimoine militaire. Investis d'un pouvoir symbolique fort, les bâtiments militaires font l'objet de tous les soins de la communauté de ses usagers quotidiens. Le sacrifice consenti par les villes médiévales, mettant un point d'honneur à l'entretien de leurs murs aux dépens de leur budget, est à ce titre représentatif d'un investissement symbolique de l'architecture militaire par la communauté urbaine. Les civils sont donc, loin d'être oubliés par le sujet, au premier plan de la réflexion et leur propre perception de l'abandon constitue un point de vue d'autant plus essentiel pour nourrir les débats qu'il a rarement été convoqué par l'historiographie classique.

De ce point de vue, les silences des documents sont révélateurs et devront faire l'objet de commentaires approfondis, tant l'absence de représentation de situations d'abandon est lourde de sens lorsque l'on connaît la valeur identitaire du patrimoine militaire. Les appels répétés à la sauvegarde de ces édifices suffisent d'ailleurs à mesurer l'ampleur des enjeux

qu'ils représentent pour des acteurs nombreux, de l'institution aux usagers en passant par les professionnels du patrimoine.

La question des représentations, au sens large, permet de mobiliser des matériaux et méthodologies variés. Le patrimoine militaire peut en effet aussi bien être le sujet (voir l'exposition photographique « Bunker archéologie » de Paul Virilio en 1976) que l'objet - c'est le cas des artistes de streetart qui y trouvent autant d'espaces d'expression privilégiés - de riches pratiques artistiques. De nombreuses pistes méritent d'être éprouvées, comme celle de la survivance des toponymes d'origine militaire qui portent le souvenir impérissable - parfois depuis des époques hautes, de l'importance de ces édifices comme éléments de repère.

En définitive, ce colloque entend impulser une discussion entre tous les acteurs concernés par la question de l'abandon du patrimoine bâti militaire. Le caractère pluridisciplinaire de la manifestation doit permettre de mieux caractériser les processus à l'œuvre, de fournir des éléments de comparaison, et de proposer un cadre méthodologique pour l'étude de ces cas particuliers. Considérant qu'il s'agit d'un sujet à part entière la réhabilitation, reconversion, réaffectation du patrimoine militaire ne seront pas discutées mais ont naturellement vocation à nourrir le débat. Le parti d'écartier ces thématiques est aussi pris dans le but d'opérer un pas de côté par rapport aux lectures classiques de ces questions : il s'agira moins ici d'interroger le regard des professionnels et observateurs du XXI^e siècle que celui des contemporains d'un abandon dont nous avons le plus souvent perdu les traces.

SESSION EXCEPTIONNELLE : ATELIER JEUNE RECHERCHE DU GIS PATRIMOINES MILITAIRES P2ATS

Si le colloque fera la part belle aux propositions de jeunes chercheurs (doctorants et jeunes docteurs) qui pourront naturellement s'intégrer aux axes présentés ci-dessus, il fournira aussi l'occasion de la réunion annuelle du réseau du GIS Patrimoines Militaires P2ATS (Architectures, Aménagements, Techniques et Sociétés). Dans le sillage des éditions précédentes tenues depuis 2021, les organisateurs du colloque animeront le cinquième atelier jeune recherche au cours d'une session exceptionnelle consacrée exclusivement à la présentation des travaux des jeunes chercheurs du groupement (masterants, doctorants, postdoctorants). La thématique retenue pour cet atelier se confond avec celle du colloque et les propositions devront porter sur les questions développées dans le présent appel.

INFORMATIONS PRATIQUES

**Le colloque se tiendra au
château de Vincennes (près de Paris)
du 25 au 27 juin 2025.**

Les communications de 30 minutes devront être prioritairement formulées en français, mais l'anglais est naturellement admis, à charge pour le communicant de proposer un support (papier ou diaporama) en français. Les propositions de communications devront être envoyées au plus tard le 15 décembre 2024 à l'adresse suivante : colloque.abandondepote@unicaen.fr. Celles-ci devront être pourvues d'un titre et ne pas excéder 3.000



signes (espaces inclus). Elles seront par ailleurs accompagnées d'une courte présentation de l'auteur et de ses travaux.

Les jeunes chercheurs sont vivement encouragés à proposer leurs candidatures.

Nous attirons par ailleurs l'attention des communicants sur le fait que **les actes du colloque seront publiés et augmentés, en collaboration avec le ministère des Armées**. Ils devront fournir une première version rédigée de leur intervention avant la tenue de la manifestation afin de lancer sans délai le projet d'édition.

COMITÉ D'ORGANISATION

Camille Cilona, Université de Rouen-Normandie, (GRHis - UR 3831)

Guillaume Yverneau, Université de Caen-Normandie, (HisTeMé - UR 7455)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Philippe Bragard, Université Catholique de Louvain, (UMR 8529 - IrHis Université de Lille)

Charles Davoine, Université de Toulouse - Jean Jaurès, (PLH-ERASME - EA 4601)

Aude Le Gallou, Université de Genève, UR Médiations

Nicolas Meynen, Université de Toulouse, (FRAMESPA - UMR 5136-CNRS)

Nicolas Offenstadt, Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, (IHMC - UMR 8066)

Émilie d'Orgeix, Ecole Pratique des Hautes Etudes, PSL Université (HISTARA - EA 7347)

Alain Schnapp, Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, INHA

Valérie Toureille, Université Cergy-Paris Université

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

OUVRAGES

BLIECK Gilles, CONTAMINE Philippe, CORVISIER Christian, FAUCHERRE Nicolas et MESQUI Jean, *La forteresse à l'épreuve du temps : destruction, dissolution, dénaturation, XI^e-XX^e siècle*. Actes du 129e congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Paris, Éditions du Comité des trav aux historiques et scientifiques, 2007, 334 p.

DALLEMAGNE François, MOULY Jean, FESSY Georges et FRANCE. MINISTERE DE LA DEFENSE. DIRECTION DE LA MEMOIRE du patrimoine et des archives, *Patrimoine militaire*, Paris, Scala : Ministère de la Défense, 2002, 327 p.

DAVOINE Charles, « Les ruines contre la ville. L'idéal urbain à l'épreuve des destructions dans le monde romain », *Histoire urbaine*, 2020, vol. 58, no 2, p. 15-28.

DENYS Catherine, DERUELLE Benjamin, MALANDAIN Gilles (dir.), *Après la bataille. Mémoires et usages des champs de bataille, du XVI^e siècle à nos jours*, Lille, Presses universitaires du Septentrion, 2023, 403 p.

GAYMARD Marie-Caroline, « Le patrimoine militaire sur la scène urbaine : les processus de reconversion des sites militaires à Metz », *Revue Géographique de l'Est* 54 (3 4), 30.12.2014. En ligne: <https://doi.org/10.4000/rge.5330>, consulté le 11.12.2023.

GODET Olivier et FOUGEIROL Benoît, *Patrimoine reconverti : du militaire au civil*, Paris, Scala : Ministère de la Défense, 2007, 271 p.

HYPPOLITE Pierre, *La ruine et le geste architectural*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2016.

LE GALLOU Aude, *Géographie des lieux abandonnés. De l'urbex au tourisme de l'abandon : perspectives croisées à partir de Berlin et Détroit*, thèse de doctorat en géographie, Paris 1, 2021, 475 p.

LENNON John J. et FOLEY Malcolm, *Dark tourism*, Londres, Continuum, 2000.

LXTRAIT Fabrice, *Friches, laboratoires, fabriques, squats, projet disciplinaire... : une nouvelle époque de l'action culturelle : rapport à M. Michel Duffour, Secrétaire d'Etat au patrimoine et à la décentralisation culturelle*. Paris, La Documentation française, 2001. En ligne : https://www.vie-publique.fr/rapport/25064-friches-laboratoires-fabriques-squats-projets-pluridisciplinaires (consulté le 20/01/2024)

LOTZ-COLL Stéphanie, *L'effet de levier dans la reconversion des friches militaires dans le cadre du renouvellement urbain en France*, thèse de doctorat en géographie, Paris Est, 2017.

IDEM, « La friche militaire urbaine, un nouvel espace convoité ? », *Carnets de géographes* (11), 15.09.2018. [En ligne: <https://doi.org/10.4000/cdg.1443>, consulté le 08.12.2023].

MATHIS D., « “Quand l'armée s'en va”. Approche géohistorique des restructurations des espaces militarisés : l'exemple du sud mosellan », *Revue Géographique de l'Est*, 2015, vol. 51, no 1-2.

OFFENSTADT Nicolas, *Urbex RDA*, Paris, Albin Michel, 2019, 258 p.

IDEM, *Urbex. Le phénomène mondial décrypté*, Paris, Albin Michel, 2022, 189 p.

IDEM (coordinateur), *Cycle « vers une histoire de l'abandon »*, séminaire de l'Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine, 2023-2024. Présentation du cycle [en ligne : https://ihmc.ens.psl.eu/-seminaire-ihmc-2023-2024-.html]

ORGEIX Émilie d', et MEYNEN Nicolas, *L'armée dans la ville : forces en présence, architectures et espaces urbains partagés (XVI^e - XXI^e siècle)*, Toulouse, Presses universitaires du Midi (coll. « Architectures »), 2022, 312 p.

PIMOUGUET-PEDARROS Isabelle, *Archéologie de la défense : histoire des fortifications antiques de Carie*, Besançon, Presses Universitaires Franc-Comtoises, 2000.

SCHNAPP Alain, *Une histoire universelle des ruines, des origines aux Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 2020, 722 p.

PROJETS ET RÉFÉRENCES

« La Babcockerie », la Courneuve (Seine-Saint-Denis) : https://exploreparis.com/fr/3263-histoire-de-l-usine-babcock-et-de-son-parcours-d-art-urbain.html (consulté le 26/01/2024)

« Indafriche » (Île-de-France) : https://www.facebook.com/indafriche/

Thomas JORION, *Vestiges d'Empire* : https://thomasjorion.com/it/folder/vestiges-dempire_it/ (consulté le 26/01/2024).

Eric LUSITO, *Traces of the Soviet Empire* : https://www.ericlusito.com/traces-of-the-soviet-empire.html (consulté le 26/01/2024).



ABANDON DE POSTE

PROCESSUS, USAGES ET REPRÉSENTATIONS DE L'ABANDON DU PATRIMOINE BÂTI MILITAIRE DE L'ANTIQUITÉ À NOS JOURS.

Colloque international sous la direction de Camille Cilona et Guillaume Yverneau